

# LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix n°35

JANVIER 2019

*L'équipe municipale vous adresse tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*



## Décorations de Noël

De nouveaux sujets ont vu le jour pour décorer les massifs devant la mairie.  
Merci à Francis Stalder qui a façonné les animaux et merci à Jean-François Demougé (Doudou) qui les a peints.

Sans oublier les bénévoles qui ont décoré la mairie.



## LE MOT DU MAIRE

*L'année 2018 a été marquée par des cérémonies mémorielles organisées à l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait un terme à des souffrances et des sacrifices inimaginables pour les jeunes générations.*

*C'est pourquoi il me semble important de citer en éditorial mon message à la population.*

Citoyennes, citoyens,

Au cours de cette terrible guerre de 1914 - 1918 sur 8 300 000 soldats français mobilisés, environ 1 400 000 sont morts, 3 400 000 ont été blessés, et 500 000 faits prisonniers.

Les Anciens Combattants vont lors de l'appel des morts citer 58 noms gravés sur le monument de soldats morts au champ d'honneur et pour la France. Derrière cette énumération se cache une cruelle réalité : pendant la durée de la guerre - 1 562 jours - tous les 23 jours en moyenne le Maire est venu informer une mère, un père, une épouse, un proche... de la mort d'un fils, d'un mari, d'un frère...

Les cérémonies mémorielles égrainent des chiffres et des noms. Mais ils ne reflètent pas les souffrances endurées par les blessés qui sont morts sur les champs de bataille ou dans les postes de secours, celles des amputés, des gueules cassées, des traumatisés qui ont séjourné plusieurs mois dans les hôpitaux de l'arrière.

Maurice Genevois grand écrivain qui entrera au Panthéon par décision du Président de la République, était sous-lieutenant d'infanterie en 1914. Dans son ouvrage « *Ceux de 14* » il a décrit dans le détail ce qu'il a vu et vécu. J'ai relevé dans ce livre un passage poignant sur la condition des blessés tombés sur le champ de bataille et pour beaucoup morts avant de pouvoir être secourus :

« et devant nous la plaine entière engourdie d'ombre semble gémir de toutes ces plaies, qui saignent et ne sont point pansées. Des voies douces, lasses d'avoir tant crié : « Qu'est-ce que j'ai fait moi, pour qu'on me fasse tuer à la guerre ? » « Maman ! Oh ! Maman ! » « Jeanne, petite Jeanne... Oh dis que tu m'entends, ma Jeanne ? » « J'ai soif... j'ai soif... j'ai soif !... » Des voix révoltées, qui soufflettent et brûlent : « je ne veux pourtant pas crever là, mon Dieu ! » « Il n'y a donc pas de pitié pour ceux qui *meurent* ! » Un allemand (il ne doit pas être à plus de vingt mètres) clame le même appel interminablement : « Kamerad franzose ! Kamerad ! *Camarade français* ! » Et plus bas suppliant : « *hilfe, aide, aide* ! » Sa voix fléchit, se brise dans un chevrottement d'enfant qui pleure ; puis ses dents crissent atrocement ; puis il pousse à la nuit une plainte bestiale et longue, pareille à l'aboi désespéré d'un chien qui hurle vers la lune ».

Tous les blessés lors des combats ne sont pas morts. Mais pour eux que de souffrances. Je cite le cas d'un sergent, chef de section au 35<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie de Belfort qui, le 25 septembre 1915 au cours de la deuxième bataille de la Marne lors du combat de Souin en Champagne, qualifié par les historiens d'inferral, fut grièvement blessé par éclats d'obus. Lors de ce seul combat sur les 42 hommes de sa section 18 furent tués et 24 blessés grièvement. Aucun ne fut épargné. Ce soldat, après 9 mois de service militaire suivis de 14 mois de guerre et 13 mois d'hôpital, est rentré gravement handicapé dans son foyer où il a, et pour la première fois après 32 mois de séparation, retrouvé son épouse et découvert son enfant né un mois après le début de la guerre, ce fils qu'il n'avait jamais vu auparavant.

Jeunes générations, comprenez, souvenez-vous, portez et transmettez ce devoir de mémoire.

Vive la Paix et la Tolérance, vive la République et vive la France.

*Le Maire*  
*Daniel ROTH*

---



**Point 4 - Créance irrécouvrable, admission en non-valeur.**

Le comptable public a transmis l'état d'une créance de 103,50 € datant de 2009 pour laquelle toutes les poursuites se sont révélées infructueuses. Cette créance irrécouvrable doit être admise en non-valeur au budget eau. Les membres du Conseil Municipal acceptent d'effacer cette créance de 103.50 € dans la mesure où elle ne pourra jamais être recouvrée.

**Point 5 - Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de panneaux de signalisation.**

Depuis plusieurs années nous adhérons au groupement de commandes organisé par le Département pour la fourniture de panneaux de signalisation. Cela permet d'obtenir des tarifs très avantageux. Pour continuer à en bénéficier il convient de renouveler par délibération la convention qui arrive à son terme. Cela est accepté à l'unanimité.

**Point 6- Tarif de dispersion-enfouissement des cendres dans le jardin du souvenir.**

Le tarif pour le columbarium a été décidé précédemment (1 200 € pour une alvéole de 1 à 4 urnes selon dimension) mais pas pour la dispersion-enfouissement des cendres dans le jardin du souvenir. Ces opérations nécessitent pour la commune de délivrer les autorisations, de tenir un registre et d'assurer l'entretien...

Pour couvrir ces charges il est possible de percevoir une taxe fixée par le conseil municipal. Il est proposé de fixer cette taxe à 50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer la taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir et de fixer son tarif à 50 € à 11 voix pour et 1 voix contre. Celle-ci sera applicable dès la mise en service du jardin du souvenir à chaque opération de dispersion de cendres dans les conditions prévues par le règlement.

**Point 7 - Délégation au maire pour les dépôts de plainte au nom de la commune.**

Il apparaît selon la gendarmerie que la délégation accordée au Maire pour tenter des actions en justice doit préciser qu'il peut déposer des plaintes au nom de la commune. Il est donc proposé de compléter cette délégation de « y compris les dépôts de plaintes ». Cette délégation permettra au Maire de subdéléguer par arrêtés aux adjoints cette possibilité. La modification de la délégation ainsi complétée est acceptée à l'unanimité.

**Point 8 - Tarifs de secours sur le domaine skiable du Ballon d'Alsace.**

Les tarifs proposés par la Régie Destination Ballon d'Alsace, service du SMIBA concernant les secours aux usagers du Domaine skiable du Ballon d'Alsace sont acceptés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Frais de secours sur les domaines alpin et nordique du Ballon d'Alsace

- Soins aux postes de secours et sur front de neige.....	20,00 €
- Evacuation sur le domaine sécurisé .....	215,00 €
Evacuation hors pistes .....	385,00 €
- Frais de recherche supérieur à 1 heure .....	Frais réels

Tarifs concernant les frais de recherche supérieurs à une heure ou autres frais de recherche sont fixés comme suit :

- Coût horaire pisteuse secouriste et personnel de la Régie .....	40,00 €
- Coût horaire engin de damage .....	200,00 €
- Coût horaire scooter des neiges ou quad .....	25,00 €
- Coût horaire véhicule 4x4 .....	25,00 €

Tarifs évacuation sanitaire (ambulance)

Evacuation sur : - Le centre hospitalier de TREVANANS NFC .....	312,70 à 469,05 €
- Le centre hospitalier de Remiremont .....	266,60 à 447,37 €
- Le centre hospitalier de Thann et Mulhouse .....	340,00 à 548,70 €
- Le centre hospitalier de Mulhouse.....	192,00 à 460,00 € selon les prestataires

Ces tarifs s'entendent uniquement du lundi au vendredi de 8h à 20H00

Samedi, dimanche et jours fériés sont majorés de 50% de 8H à 20H, 75% au-delà.

**Point 9 - Attribution d'une subvention « au voyage » au collège Val de Rosemont**

Comme l'an passé Monsieur le Principal du Collège Val de Rosemont de Giromagny sollicite une subvention de la part de la commune en vue de l'organisation par son collège de voyages pédagogiques durant l'année scolaire 2018-2019.

M. le Maire rappelle que jusqu'à sa dissolution au 31 décembre 2016, c'était le Syndicat de Soutien au Collège qui aidait au financement de telles actions pédagogiques. Celui-ci recevait des fonds des différentes communes dont Le-puix en fonction du nombre d'élèves de la commune scolarisés au collège.

M. le Maire propose d'attribuer au titre de subvention la somme de 848€ au Collège Val de Rosemont pour l'année scolaire 2018 - 2019 qui correspond à 16 € pour 53 élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer au Collège Val de Rosemont cette subvention.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Les enfants des écoles ont beaucoup participé à cette cérémonie du 11 novembre. Ils ont chanté La Marseillaise, ont lu le message du ministre et des poèmes .  
Merci à eux et à leur maîtresse et leurs maîtres.



Après le discours de M. Le Maire et l'appel des soldats , dépôts de gerbes par les anciens combattants , le maire et 3 enfants portant une bougie aux couleurs du drapeau. A 11 heures, les cloches retentirent comme toutes les cloches des villages de France.



La clique anima cette cérémonie par ces morceaux très appréciés.



Les habitants étaient présents pour ce 100ème anniversaire de l'armistice 14-18.



## Histoire du BLEUET de France



L'année 2018 marque le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale mais aussi du Bleuet de France. Fleur de mémoire et de solidarité, le Bleuet de France est le symbole de la reconnaissance envers les hommes et les femmes qui se sont sacrifiés et s'engagent encore aujourd'hui pour défendre leur pays.

La fleur de Bleuet a été choisie au sortir du premier conflit mondial pour rappeler l'uniforme bleu horizon des jeunes soldats, baptisés « bleuets » par leurs aînés « poilus ». Le bleu est aussi une des couleurs de la Nation Française, première couleur du drapeau tricolore.

Le Bleuet de France est né d'un geste citoyen et sous l'impulsion de Charlotte Malleterre, fille du commandant de l'Hôtel National des invalides et de Suzanne Leenhardt, infirmière major.

Emues par les souffrances qu'endurent les blessés de guerre dont elles ont la charge, les deux femmes créent, dès 1925, un atelier leur permettant de confectionner des bleuets en tissu. Une occupation qui leur fait oublier leurs blessures et leur permet de subvenir à leurs besoins grâce à la vente de ces fleurs.

Cela se développe et prend une dimension nationale, la Nation toute entière veut œuvrer pour le Bleuet et ce qu'il symbolise. Lors de la première collecte officielle autorisée sur la voie publique à Paris, 128 000 fleurs sont vendues.

En 1991, l'association du Bleuet de France se dissout et donne naissance à l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France (ONBF). L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVVG) la prend sous son aile et en assure depuis sa gestion et sa présidence, et est chargé de faire connaître les valeurs civiques et morales qui lui sont attachées.

Les sommes récoltées grâce aux collectes servent principalement à l'action sociale en faveur des anciens combattants, des soldats blessés ou de leurs familles en cas de décès, des orphelins, pupilles de la Nation ou encore des victimes d'actes de terrorisme. Elles permettent également d'organiser des actions de mémoire tournées vers les jeunes générations afin de transmettre les valeurs de courage, de don de soi, de respect et de solidarité portés par le monde combattant.

## LE SOUVENIR FRANCAIS

Après la défaite de 1871, un professeur alsacien, François-Xavier Niessen, refusait l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne. Il voulait montrer l'attachement des Alsaciens-Lorrains à la France et maintenir le souvenir des provinces perdues. Il pensa que l'entretien des tombes devait permettre de garder présent dans les esprits le souvenir des morts pour la France et le sentiment d'unité.

Exilé en France en 1887, il créa « Le Souvenir Français » à Neuilly-sur-Seine pour maintenir le souvenir de la guerre de 1870 ainsi que les valeurs de la France et de la République. Le 7 mars 1888, il appela les Français à rejoindre l'association. Le succès fut au rendez-vous.

Reconnu d'utilité publique en 1906, le Souvenir Français est une des plus anciennes associations patriotiques. Ses deux missions essentielles sont de conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, notamment en entretenant les tombes des ceux qui n'ont plus de familles et les monuments élevés à leur gloire, et de transmettre le flambeau aux jeunes générations en organisant des voyages scolaires sur des lieux de mémoire et des conférences.



Le logo est composé de trois éléments :

- l'Arc de Triomphe qui protège la tombe du Soldat Inconnu
- une représentation de Marianne qui symbolise la protection de la République
- et un flambeau qui figure la transmission aux jeunes générations.

## 7009,51 euros au profit de Vaincre La Mucoviscidose (VLM) (6779,89 euros en 2017)

Quel beau chiffre ! Et cela grâce à vous ! Encore une fois le record a été battu pour ce douzième repas organisé dimanche 26 août 2018 par le club de l'Amitié de Chaux, soutenu par les municipalités de Chaux et Lepuix, l'Association Sportive de Rougegoutte, l'Association d'Éducation Populaire de Chaux ainsi qu'un parrainage de nombreux sportifs issus de différentes disciplines.



François Berry

180 personnes se sont retrouvées à la salle communale de Lepuix pour soutenir un enfant du village atteint par la maladie. Le sport jouant un rôle capital dans la mucoviscidose, plusieurs athlètes de haut niveau ont tenu à apporter leur soutien lors de cette journée en offrant un de leur équipement qui a alimenté la tombola. Nous tenons donc à remercier David Kiki, Dimitri Liénard et le club de l'ASM Belfort pour le football, l'USAP de Perpignan pour le rugby, Clément Noël pour le ski alpin, Aurélie Chaboudez pour l'athlétisme, l'ACTB Cyclisme jeune terrifortain et l'équipe nationale belge pour le cyclisme. Les sports aériens n'ont pas été oubliés puisque deux baptêmes de l'air, un en ULM et un en planeur complétaient le tableau.

Citons également Monsieur Yves Hasselmann, artiste peintre et musicien du pays-sous-vosgien, qui a souhaité soutenir notre cause en offrant deux chefs d'œuvre d'art abstrait. Ceux-ci ont trouvé preneur suite à une vente aux enchères.



François Berry

Ensuite nos remerciements s'adressent à vous, toutes les personnes de Lepuix et d'ailleurs qui ont répondu à notre appel, qui ont fait preuve d'humanité et de générosité en s'associant à cette action solidaire en faveur de Vaincre La Mucoviscidose soit en participant au repas et à la tombola, soit en faisant un don.

Un remerciement tout particulier à la clique de la Jeanne d'Arc de Lepuix qui a animé l'apéritif, aux copains de Vincent qui lui ont fait l'agréable surprise de participer à cette journée qui est un peu la sienne..., aux bénévoles du club de l'Amitié de Chaux qui y mettent tout leur cœur et qui ne ménagent pas leurs efforts durant quatre jours afin que chaque convive passe un moment agréable et enfin à l'entreprise MGR de chaux qui chaque année s'investit davantage pour nous soutenir.



Pour tous les malades et leurs familles, ce repas festif et convivial est un rayon de soleil dans notre combat au quotidien et une lueur d'espoir pour l'avenir, bien que les années passent et que le temps presse....

Pour cette raison et pour ne pas rester indifférents, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 25 août 2019 même heure, même endroit afin de continuer le combat, de faire avancer la recherche et pourquoi pas, ne plus à avoir à organiser de virades de l'espoir d'ici quelques années car la maladie aura été vaincue !

Nous comptons sur vous, sur votre présence, sur votre générosité, réservez déjà la date sur votre agenda. Pour ceux qui ne pourront pas y participer, les dons seront toujours les bienvenus !



### Le FC Giro-Lepuix récompensé

Le FC Giro-Lepuix est l'un des clubs locaux dont la qualité de l'école de football n'est plus à démontrer. Engagé dans le plan éducatif, le club a été récompensé par la ligue de football de Bourgogne Franche-Comté pour le travail accompli au cours de la saison écoulée (santé, engagement citoyen, fair-play...) .

Le club s'est vu remettre 2 mini-buts, 1 tableau match, 1 bâche exercice, une plaque honorifique et un kit éducateur.

Les jeunes footballeurs sont à bonne école.



Saint NICOLAS



Tradition respectée, 111 enfants ont rencontré le St Nicolas. C'est sous une pluie battante que le St Nicolas et le Père Fouettard sont arrivés. Juste une accalmie pour le lâcher de ballons.

Tous les enfants et leurs parents, grands parents étaient présents pour ne pas manquer cet évènement. Ils se sont tous réfugiés à la salle Jeanne d'Arc où le St Père a fait chanter les enfants et remercier les membres de l'association ST Nicolas sans qui ce rendez-vous n'aurait pas lieu.



Puis il a distribué les petits sachets de friandises et a reçu des tas de bisous en remerciements ainsi que le Père Fouettard qui en a peut-être reçu un peu moins.

Chacun a pu se régaler de chocolat chaud, gaufres et vin chaud pour les plus grands préparés par l'équipe St Nicolas.



REPAS DES ANCIENS

Les aînés de Lepuix étaient invités à la salle communale pour le traditionnel repas de Noël dimanche 9 décembre. Monsieur le maire était absent, obligé de se rendre en région parisienne où son frère était hospitalisé. C'est Annie Kolb qui a lu le message rédigé par le maire et qui a remercié les convives de plus de 70 ans : 119 et 17 conjoints dont la doyenne de cette journée était Mme Jacqueline Kolb et le doyen M..Paul Perros. Les nouveaux ayant atteint l'âge requis étaient au nombre de 9 (6 femmes et 3 hommes). Dans son discours, M. le maire salua la mémoire de Pierre Wimmer disparu trop tôt cet été et qui fut conseiller municipal pendant plusieurs années. Il remercia tous les élus et bénévoles qui participent à la réalisation de cette journée.



Jacqueline Kolb et Paul Perros



Au menu : filet de sandre au vin jaune , filet mignon de veau aux girolles, gratin dauphinois, fagot de haricots, tomate provençale, fromages et farandole de dessert. Ce repas a été cuisiné par le traiteur Christophe Gigandet de Grandvillars.

La venue du Père Noël et de sa fille a mis de la gaieté et comme à son habitude Père Noël a fait chanter, danser la salle et a distribué des ballotins de chocolat l'aide de sa

le  
avec

filles.





**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LEPUIX 2019**

**JANVIER**

			<b>LIEUX</b>	
JE	3	Galette des rois	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
JE	10	Concours de belote	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
DI	13	Concours de belote	Raquette Môtiouse	Salle Jeanne d'Arc
JE	24	Assemblée générale	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
JE	31	Repas publicitaire	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc

**FEVRIER**

SA	2	Sortie Grindelwald	S. C. H. S.	
DI	3	Repas Familial : Choucroute	F. C. G. L.	Salle Communale
SA	9	Championnat départemental	S. C. H. S.	Ballon d'Alsace
JE	14	Loto	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
JE	28	Beignets de Carnaval	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc

**MARS**

SA	9	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
DI	10	Coupe Conseil Départemental	S. C. H. S.	Ballon d'Alsace (piste rouge)
JE	14	Concours de belote	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	16	Concours Amical (ouvert à tous)	S. C. H. S.	Ballon d'Alsace (piste verte)
SA	16	Carnaval	E. R. P. M.	Salle Communale
JE	21	Journée friture	Club de l'Amitié	

**AVRIL**

JE	11	Loto	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
JE	18	Œufs de Pâques	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
Du	20 au 22	Soirées Conscrits		les 2 salles
Du	23 au 25	Stage foot	F. C. G. L.	Stade
DI	28	Vide greniers	E. R. P. M.	Cour de l'école primaire

**MAI**

VE	3	Assemblée Générale	S. C. H. S.	
Du	4 au 11 mai	vacances du Club de l'Amitié		
MA	7	Retraite aux flambeaux -Feux d'artifice	La clique	Cour de l'école primaire
ME	8	Cérémonie/Défilé	Défilé + Monument	
SA	25	Portes Ouvertes	Club de l'Amitié	Salle Communale
JE	10	Trophée des étoiles	F. C. G. L.	Stade Giro

JUIN

JE	6	Loto	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	8	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
DI	9	Pétanque	Raquette Môtieuse et SCHS	Stade Lepuix
VE	21	Fête de la musique	Lepuix-gym	Salle Jeanne d'Arc
SA	22	Tournoi de sixte et Feu de St-Jean	F. C. G. L.	Stade Lepuix
SA	29	Fête des écoles	E. R. P. M.	Salle Communale
DI	30	Kermesse	A. T. L.	

JUILLETAOUT

DI	25	Virades de l'espoir		Salle Communale
----	----	---------------------	--	-----------------

SEPTEMBRE

DI	1	Fête du village	La Clique	Salle Communale
JE	5	Belote et repas le soir	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	7	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
JE	12	Sortie du club	Club de l'Amitié	
SA	14	Journée du patrimoine nocturne	Scierie communale	Scierie
DI	15	Journée du patrimoine	Scierie communale	Scierie
SA	21	Montée cycliste du Ballon d'Alsace	S. C. H. S. et USG VTT	Départ carrière

OCTOBRE

JE	3	Loto interne	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	5	Loto du Foot	F. C. G. L.	Salle Communale
JE	17	Repas cochonnailles	Club de l'Amitié	Salle Communale

NOVEMBRE

SA	2	Loto	U. S. G. V. T. T.	Salle Communale
JE	7	Concours de belote	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	9	Vente des calendriers	S. C. H. S.	
LU	11	Cérémonie anniversaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918		Défilé + Monument
LU	11	Assemblée générale des Anciens Combattants		
SA	16	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
DI	24	Repas Choucroute	Club de l'Amitié	Salle Communale

DECEMBRE

JE	5	Marché Noël + Jeanbonhommes	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	7	Saint Nicolas	La Clique	Salle Jeanne d'Arc
DI	8	Repas des anciens	Municipalité	Salle Communale
JE	19	Repas Noël	Club de l'Amitié	Salle Communale

A. T. L. : Association du Temps Libre

F. C. G. L. : Football Club Giro-Lepuix

S. C. H. S. : Ski Club Haute Savoureuse

A. A. P. P. M. A. : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

E. R. P. M. : En route les petits Môtieux